

POINT

L'actualité de la biotechnologie végétale

Ecologie 1:

Les protéines Bt du sol ne peuvent être absorbées par les plantes

Les plantes transgéniques résistantes aux insectes nuisibles (plantes-Bt) peuvent céder leurs substances insecticides (protéines Bt) au sol. Cependant, selon un spécialiste en pédologie bien connu, Günther Stotzky de l'Université de New York, ce phénomène n'a pas d'effet sur les organismes du sol. Dans une étude qu'il vient de publier, il démontre que des plantes cultivées immédiatement après une culture de plantes-Bt, ne peuvent absorber la protéine Bt présente dans le sol. Des analyses après récolte effectuées sur du maïs, des carottes, des radis et des betteraves ont révélé qu'aucun d'eux ne contenaient de protéine Bt. Par conséquent, tout effet secondaire sur les insectes sont exclus.

A l'échelle mondiale, les cultures de plantes-Bt représentent près de 12 millions d'hectares.

Source: Nature Biotechnology 19, Mars 2001, page 199.

Culture de plantes-Bt:

http://www.isaaa.org/publications/briefs/Brief_21.htm

Ecologie 2:

Grande-Bretagne: nouvelles cultures expérimentales en plein champ

Le gouvernement britannique a publié une liste de 58 lieux, en Angleterre et en Ecosse, où des cultures expérimentales de plantes transgéniques doivent être réalisées en plein champ. L'objectif de ces essais, est d'obtenir des données systématiques sur les conséquences écologiques tant de la culture de variétés résistantes aux herbicides que des herbicides qui leur sont associés. Les autorités locales seront informées des détails relatifs aux sites expérimentaux six semaines avant le début des expériences.

Source:

http://news.bbc.co.uk/1/hi/english/uk/newsid_1195000/1195210.stm

ONG 1 :

Greenpeace critiquée par un membre fondateur

Le 6 mars dernier, Patrick Moore, membre fondateur et ancien directeur de Greenpeace, s'est exprimé sur la campagne anti-génie génétique de l'organisation, devant la Royal Commission on Genetic Modification néo-zélandaise. Selon lui, cette campagne vise à effrayer la population, au mépris de tout raisonnement scientifique et logique. De plus, il considère que les avantages des techniques génétiques sont bien réels et devraient avoir raison des risques très hypothétiques, et parfois fantaisistes, avancés par les détracteurs des OGM. Dans son intervention, P. Moore a également critiqué la position de Greenpeace, qu'il juge déraisonnable, dans sa campagne contre le riz enrichi en provitamines A.

Source: <http://www.AgBioWorld.org/pr/moore.html>

ONG 2 :

José Bové inculpé

L'activiste français José Bové a été condamné, le 15 mars dernier, à 10 mois de détention avec sursis, pour la destruction d'une culture expérimentale de riz transgénique, au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), dont les travaux sont essentiellement financés par des fonds publics. Les dégâts ont été évalués à environ 1 million de francs suisses.

Source: ats /

<http://www.planetrice.net/newspub/newstory.cfm?id=725>

UE:

Signes positifs de
Bruxelles et
Strasbourg

Selon les déclarations de Margot Wallström, commissaire européenne à l'environnement, le moratoire sur l'autorisation de nouveaux OGM devrait être levé avant la fin de l'année, pour autant que soient finalisées, ainsi que l'exige la Directive 90/220, les trois propositions législatives de la Commission en matière d'étiquetage et de traçabilité. Celles-ci sont destinées à renforcer encore le système législatif de l'Union Européenne, déjà plus restrictif depuis février 2001. Dans la mesure où il n'existe aucune preuve scientifique selon laquelle l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'alimentation, les médicaments, les semences ou comme matière première industrielle, serait néfaste, Margot Wallström ne voit aucun motif d'interdiction durable. Elle ne s'est pas laissé influencer par le vœu de la France, du Danemark, de l'Italie, de la Grèce, du Luxembourg et de l'Autriche de maintenir le moratoire sur les OGM. Alors que les conditions d'autorisation viennent d'être rendues plus restrictives, la commissaire européenne estime que les opposants ne sont pas en situation d'exiger l'introduction de conditions supplémentaires pour la commercialisation des produits controversés.

Le parlement européen avait déjà, pour sa part, exhorté les gouvernements des états membres de l'UE à étudier sans préjugés les techniques de génie génétique. Plutôt que de décrier les biotechnologies, l'Europe doit s'atteler à l'élaboration d'une législation claire et fiable, qui définisse des limites éthiques, tout en permettant d'exploiter certains potentiels de ces technologies.

Rappelons que, jusqu'à l'automne 1998, l'UE avait donné son feu vert à 18 demandes de commercialisation d'organismes génétiquement modifiés. Depuis, 14 nouvelles demandes, bien que validées dans certains pays, ont été bloquées en raison des réserves émises par quelques membres.

Source: *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 16 et 20 mars 2001